

OBJET RÉGIE AFFAIRES FUNÉRAIRES
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2011

Par Délibération n° 10/7-06 en séance du 18 décembre 2010, vous avez adopté le Budget Primitif 2011 de la Régie des Affaires Funéraires qui, conformément aux dispositions légales applicables à ce type de structure s'équilibrait, en dépenses et en recettes, à :

- * 213 000 € pour la Section d'Exploitation.

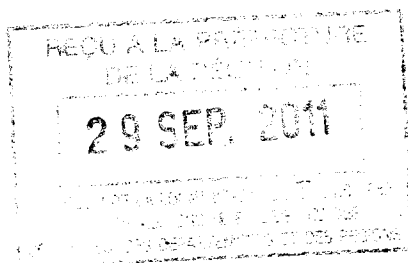
Comme il convient de tenir compte des résultats issus de l'exécution du Budget de l'exercice 2010 d'une part, ainsi que des charges nouvelles auxquelles la Régie aura à faire face d'autre part, il apparaît nécessaire d'apporter certaines modifications au Budget Primitif 2011.

D'où la proposition de Budget Supplémentaire 2011 de la Régie des Affaires Funéraires qui s'établit ainsi :

- * 30 016,86 € pour la Section d'Exploitation.

Je vous demande donc d'approuver le Budget Supplémentaire 2011 de la Régie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE
Gilbert ANNETTE

OBJET REGIE AFFAIRES FUNERAIRES
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/5-08 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

4 abstentions
(dont 1 vote par procuration)

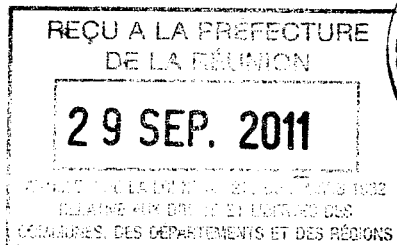
pour

Madame ALLIE Carmen, Madame HOARAU Patricia
et Monsieur BARDIERE Jean-Michel

Autres membres présents et mandatés

Approuve le Budget Supplémentaire 2011 des Affaires Funéraires pour un montant total de 30 016,86 €.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **26 SEP. 2011**



LE MAIRE

Gérard ANNETTE

REGIE AFFAIRES FUNERAIRES
Proposition de BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011
SECTION D'EXPLOITATION (Fonctionnement)

Imputation	DEPENSES		BP 2011	Dépenses nouvelles	Total	Chapitre	RECETTES		Total
	Compte et libellé de dépense	Compte et libellé de recette					BP 2011	Recettes nouvelles	
	60 ACHATS					0 0 2	Résultat de Fonctionnement reporté		50 016,86
* 0007004	602 Achats stockés et autres approvisionnements 6022 Fournitures consommables 60222-1 Produits d'entretien (Crématorium) 60222-2 Produits d'entretien (Crématorium)					*0007026 *0000027	706 Prestation de services 706110 Prestation de service Fossuage 706111 Prestation de service Crématorium Encaissement impayés crématorium 751 Redevance concessions 706-11-Crémations Résidents Non Résidents 706-13 Casier frigorifique Résidents Non Résidents 706-14 Chambre funéraire Résidents Non Résidents	50 000,00 153 000,00 -	10 000,00 10 000,00 -
* 0007006	60224-1 Fournitures de magasin (Cim) 60224-2 Fournitures de magasin (Crém)								
* 0007008	60225-1 Fournitures de bureau (Cim) 60225-2 Fournitures de bureau (Crém)								
* 0007010	608 Achats non stockés de matériels & fournitures 6061-1 Fournitures non stockables-eau-gaz-électricité (Cim) 6061-2 Fournitures non stockables (Crém) Eau Electricité Gaz		3 000,00 8 000,00 34 000,00		3 000,00 8 000,00 34 000,00				
* 0000059	60631 Fournitures d'entretiens		3 400,00		3 400,00				
* 0000060	60632 Fournitures de magasin		9 000,00		9 000,00				
* 0000061	60640 Fournitures de bureau		1 500,00		1 500,00				
*0007029	6066 Carburants		5 200,00		5 200,00				
* 0007012	6068-1 Autres matières et fournitures-habillage (Cim) 6068-2 Autres matières et fournitures-habillage (Crém)		3 500,00		3 500,00				
* 0007013	61 SERVICES EXTERIEURS 615 entretiens et réparations 61652 Maintenance (Crém) 6188 Autres Frais divers		7 000,00		7 000,00				
* 0007028	62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS 621 Personnel extérieur au service 6218 Personnel affecté		107 550,00		107 550,00				
* 0007014	626 Frais postaux et frais de télécommunication		900,00		900,00				
* 0007015	62621 Frais de télécommunication (Cim) 62622 Frais de télécommunication (Crém)		4 500,00		4 500,00				
*0007019	6288 Divers (Cotisations)		1 000,00		1 000,00				
* 0000068	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE 654 Pertes sur créances irrécouvrables			22 450,12	22 450,12				
* 0000053	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES 6730 Titres annulés (émis au cours d'exercices antérieurs)		24 450,00	7 566,74	32 016,74				
	TOTAL		213 000,00	30 016,86	243 016,86			213 000,00	30 016,86
									243 016,86